



Obligation de prolonger un arrêt longue maladie

Par **hélène**, le **06/04/2011** à **10:22**

Bonjour,

Conseillère Principale d'éducation atteinte d'une SEP, en fauteuil, j'ai fait la demande d'aménagement de mon poste, je devais reprendre le 11 avril après 1an et 6 mois (6 mois à demi traitement).

Rien à été fait par le rectorat qui est d'accord sur le fonds mais n'a débloqué aucun argent.

On me pousse donc à demander une prolongation de 6 mois, qui dans l'absolu n'a pas lieu d'être puisque mon état de santé me permet de travailler: le hic est que je dérange et que le fait que je vive encore 6 mois à demi-traitement n'a pas l'air de préoccuper ces braves gens qui eux sont payés.

Mes souvenirs de maîtrise de Droit Public m'incite à penser que c'est vers vous que je dois me tourner.

D'avance merci,

Une handicapée seule et sans beaucoup de ressource.